

247/2016 - 9 décembre 2016

Transferts personnels dans l'UE

Les fonds envoyés à l'étranger par les résidents de l'UE en hausse à 31,3 mrds d'euros en 2015

11,0 mrds d'euros de fonds reçus de l'étranger

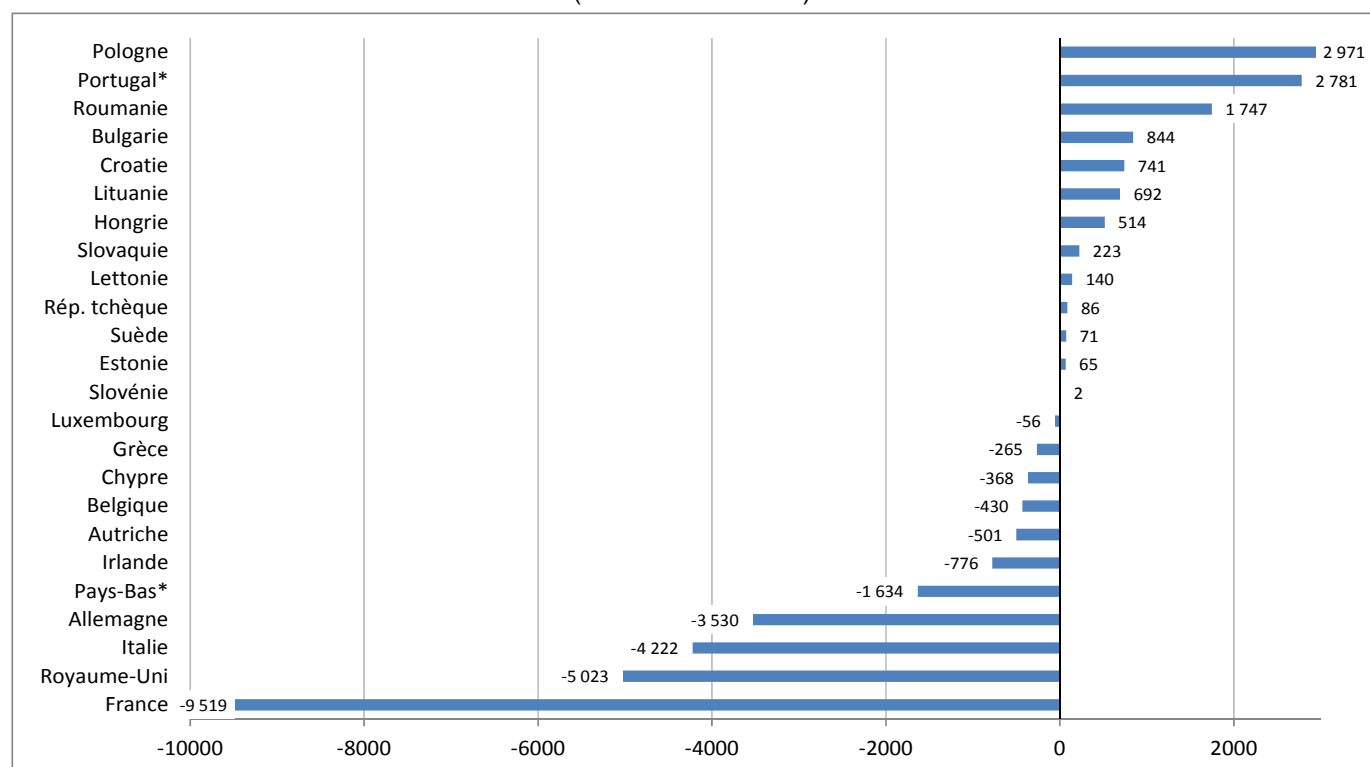
En 2015, les sommes d'argent envoyées par les résidents de l'Union européenne (UE) dans les pays hors-UE, appelées transferts personnels, se sont élevées à 31,3 milliards d'euros, contre 29,9 mrds en 2014. Comme les flux entrants dans l'UE se sont établis dans le même temps à un peu moins de 11,0 milliards d'euros, il en a résulté un solde négatif (-20,4 mrds d'euros) pour l'UE avec le reste du monde. La majorité des transferts personnels se compose de flux d'argent envoyés par les migrants dans leur pays d'origine.

Transferts personnels dans l'Union européenne (en milliards d'euros)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Solde des transferts personnels	-20,3	-20,4	-19,8	-19,0	-19,3	-20,4
Flux entrants extra-UE	9,1	10,2	10,8	10,4	10,6	11,0
Flux sortants extra-UE	29,5	30,6	30,6	29,4	29,9	31,3
<i>Flux intra-UE</i>	13,6	13,3	13,1	14,0	13,6	14,2

Ce communiqué de presse, publié par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, présente des données annuelles sur les transferts personnels collectées dans le cadre des statistiques de la balance des paiements.

Solde des transferts personnels dans les États membres de l'UE, 2015 (en millions d'euros)



Le solde n'est pas présenté pour les États membres dont les données sont confidentielles.

* Les données se réfèrent uniquement aux envois de fonds des travailleurs expatriés.

Plus fort excédent des transferts personnels en Pologne, plus large déficit en France

Parmi les États membres pour lesquels les données sont publiées, les flux sortants de transferts personnels en 2015 ont été les plus élevés depuis la **France** (10,0 mrds d'euros), suivie par le **Royaume-Uni** (7,7 mrds), l'**Italie** (6,2 mrds) et l'**Espagne** (6,2 mrds – voir la note pays). En revanche, les flux entrants les plus importants ont été enregistrés au **Portugal** (3,3 mrds d'euros – voir la note pays) et en **Pologne** (3,2 mrds), devant le **Royaume-Uni** (2,7 mrds), la **Roumanie** et l'**Italie** (chacune aux alentours de 2,2 mrds). En conséquence, les plus forts excédents des transferts personnels ont été relevés en 2015 en **Pologne** (+3,0 mrds d'euros), au **Portugal** (+2,8 mrds) et en **Roumanie** (+1,7 mrd), tandis que la **France** (-9,5 mrds d'euros) a accusé de loin le déficit le plus marqué, suivie du **Royaume-Uni** (-5,0 mrds), de l'**Italie** (-4,2 mrds) et de l'**Allemagne** (-3,5 mrds).

Plus forte proportion de flux sortants intra-UE en Slovaquie, de flux sortants extra-UE en Slovénie

En 2015, les plus fortes proportions, parmi les flux entrants totaux, de flux entrants depuis un autre État membre de l'UE ont été observées au **Luxembourg** (99%), en **Slovaquie** (98%) en **Hongrie** (95%) ainsi qu'en **Pologne** (89%). À l'inverse, les flux entrants extra-UE ont représenté environ trois quart du total des flux entrants en **France** (74%), et environ deux tiers en **Belgique** (67%) ainsi qu'en **Italie** (66%).

La **Slovaquie** (93%), le **Luxembourg** (92%) et l'**Irlande** (79%) ont été les États membres ayant la plus forte proportion de flux sortants intra-UE dans le total de leurs flux sortants. S'agissant des flux sortants extra-UE, les plus fortes proportions ont été observées en **Slovénie** (86%), au **Portugal** (83%), en **Grèce** (79%), en **France** (74%) et en **Italie** (73%).

Transferts personnels dans les États membres de l'UE, 2015

(en millions d'euros)

	Flux entrants			Flux sortants		
	Total	dont:		Total	dont:	
		Intra-UE	Extra-UE		Intra-UE	Extra-UE
UE*	10 952	-	10 952	31 339	-	31 339
Belgique	78	27	52	508	252	256
Bulgarie	848	542	306	4	3	2
Rép. tchèque	656	510	146	570	362	208
Danemark	c	c	c	c	c	c
Allemagne	10	5	5	3 540	1 539	2 001
Estonie	94	69	25	29	18	10
Irlande	0	0	0	776	616	160
Grèce	232	94	138	497	106	391
Espagne**	c	c	c	6 230	c	c
France	473	124	349	9 992	2 567	7 425
Croatie	959	512	446	218	97	121
Italie	2 166	740	1 426	6 387	1 707	4 681
Chypre	165	79	87	534	273	261
Lettonie	529	236	293	389	211	178
Lituanie	1 130	527	604	437	168	269
Luxembourg	70	70	1	126	116	10
Hongrie	638	607	31	124	75	49
Malte	c	c	c	c	c	c
Pays-Bas**	216	130	86	1 850	524	1 326
Autriche	280	166	114	781	471	311
Pologne	3 155	2 795	360	184	59	125
Portugal**	3 304	1 932	1 372	523	88	435
Roumanie	2 176	1 637	539	429	297	132
Slovénie	49	23	26	47	7	40
Slovaquie	284	279	5	60	56	4
Finlande	c	c	c	c	c	c
Suède	427	274	153	356	125	231
Royaume-Uni	2 722	c	c	7 746	c	c

* L'agrégat UE inclut les données confidentielles.

** Les données se réfèrent uniquement aux envois de fonds des travailleurs expatriés

- sans objet

c données confidentielles

Les données sources sont consultables [ici](#).

Informations géographiques

L'**Union européenne** (UE) comprend la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède ainsi que le Royaume-Uni.

Méthodes et définitions

Les données relatives aux transferts personnels présentées dans ce communiqué de presse sont collectées sur la base du Règlement (CE) No.184/2005 sur les statistiques communautaires concernant la balance des paiements, le commerce international de services et l'investissement direct étranger et en conformité avec le Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6).

Les transferts personnels se composent de tous les transferts courants en espèces ou en nature réalisés entre ménages résidents et ménages non-résidents, quels que soient la source du revenu, les relations entre ces ménages et le but du transfert. Ainsi, le concept de transferts personnels est considéré comme étant plus large que les envois de fonds des travailleurs expatriés (rémunération des salariés).

Note pays: Espagne, Pays-Bas et Portugal

Les données relatives aux transferts personnels présentées dans ce communiqué de presse ne comprennent que les envois de fonds des travailleurs expatriés.

Plus d'informations

Section du site web d'Eurostat dédiée à la balance des paiements.

Pour la plupart des États membres, les données annuelles sur les transferts personnels par pays partenaires sont disponibles dans la base de données en ligne d'Eurostat.

Des informations complémentaires sur les envois de fonds des travailleurs expatriés et la rémunération des salariés sont également disponibles dans cette base de données.

Régulièrement, Eurostat diffuse également des données trimestrielles relatives aux transferts personnels dans le cadre des statistiques trimestrielles de la balance des paiements. Elles ne disposent toutefois pas du même détail de couverture géographique que les données annuelles.

Publié par: **Service de presse d'Eurostat:**


Vincent BOURGEOIS
Tél: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

 ec.europa.eu/eurostat

Production des données:

Olaf NOWAK
Tél: +352-4301-38 590
olaf.nowak@ec.europa.eu

 [@EU_Eurostat](https://twitter.com/EU_Eurostat)

 **Demandes média:** Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / eurostat-mediasupport@ec.europa.eu